



LA STRATEGIE ET LE PLAN DE PLAIDOYER POUR LA COP28

**Tels qu'adoptés lors du forum consultatif multi-
partite, Addis-Abeba, le 15 et 16 février 2023**



Réunion de consultation multipartite à Addis



TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION:

1. LA RÉTROSPECTIVE DE LA ROUTE VERS LA COP27 ET AU-DELÀ DU CADRE DE PLAIDOYER.....	4
2. L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE	6
3. LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PRIORITÉS POUR 2023.....	8
4. LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES POUR 2023 SOUS DIFFÉRENTES QUESTIONS THÉMATIQUES.....	10
5. LE PLAN DE PLAIDOYER 2023 - MATRICE D'A.....	12
6. LA COORDINATION DU PLAN DE PLAIDOYER 2023.....	15

LA STRATEGIE ET LE PLAN DE PLAIDOYER POUR LA COP28

1. INTRODUCTION: LA RÉTROSPECTIVE DE LA ROUTE VERS LA COP27 ET AU-DELÀ DU CADRE DE PLAIDOYER

L'Alliance panafricaine pour la justice climatique et ses partenaires stratégiques ont mis en œuvre le cadre de plaidoyer « Road to COP27 and Beyond (La Route vers COP27 et au-delà) » comme cadre général de plaidoyer et pour guider les efforts de plaidoyer nationaux et panafricains en 2022. L'élaboration de cette stratégie a été largement motivée par i. les vulnérabilités du continent africain et de ses habitants qui ne sont pas pleinement intégrés dans les conversations climatiques, car les négociations ignorent les pauvres; ii. les CDN qui ne donnent pas la priorité à l'adaptation, ce qui est essentiel pour les pauvres en Afrique; iii. la nécessité de ranimer la participation citoyenne dans les négociations sur le changement climatique; iv. la nécessité de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie. La nécessité de raviver les actions menées par les citoyens pour la responsabilisation dans la mise en œuvre des engagements sur le changement climatique; iv. la consolidation des voix africaines et la recherche d'une position commune pour l'Afrique; et v. la recherche d'un renforcement des mécanismes d'appui pour les négociateurs et les décideurs politiques. Ce cadre de plaidoyer a des objectifs généraux qui ont guidé la campagne:

1. Créer des conditions sociales qui permettent aux communautés africaines d'exercer leurs droits humains et de vivre dans un environnement sain et durable, dans le contexte de la crise climatique.
2. Permettre aux pays africains d'avoir accès au financement climatique pour l'adaptation, les pertes et dommages, le transfert technologique et l'atténuation.
3. Avoir les pays développés honorant leurs engagements et promesses en faveur du climat et travailler avec les OSC, les gouvernements et les secteurs privés pour assurer la responsabilisation des acteurs.

In specifics, in the course of 2022, PACJA was implementing this advocacy framework guided by very specific objectives around:

En particulier, au cours de l'année 2022, PACJA a mis en œuvre ce cadre de plaidoyer guidé par des objectifs très spécifiques autour de:

- I. Promouvoir la mise en œuvre des engagements de l'Afrique en tant que région ayant des besoins spéciaux
- II. Disposer d'un mécanisme convivial de demande de financement climatique.
- III. Progresser vers une transition juste éclairée par l'Afrique et pilotée par l'Afrique
- IV. Renforcer l'architecture des campagnes locales, nationales, régionales et internationales afin d'influencer les campagnes de plaidoyer mondiales qui amplifient les voix africaines.

La campagne a été guidée par des principes clairs et a identifié des les blocs de base pour l'organisation et à travers lesquels l'agenda d'influence sera mené.

Les principes directeurs de la campagne	Les blocs centraux
<ul style="list-style-type: none"> • Etre africain, pour les Africains, par les Africains, avec le soutien des ONG internationales et de leurs alliés, aux niveaux national, continental et international. • Adhérer aux principes d'égalité, de démocratie, de responsabilité et de transparence • Veiller à ce que tous les groupes critiques des communautés soient pleinement informés et participent sur un pied d'égalité aux processus décisionnels de la campagne à différents niveaux. • Soutenir la participation de tous les groupes en leur apportant le soutien nécessaire. • Réclamer la voix de tous les groupes importants afin qu'ils s'expriment en leur propre nom plutôt qu'à travers la voix d'une « organisation mère ». • S'inspirer et puiser des expériences vécues par ces groupes, des alternatives et de la position. • Travailler à développer la position de ces groupes critiques et à renforcer leur pouvoir au sein de leurs communautés. • S'inspirer et s'appuyer sur le « caractère unique du panafricanisme » tel que la créativité, la solidarité, les biens communs, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bloc thématique 1: L'organisation africaine et la consolidation des mouvements • Bloc thématique 2: Développement d'une conscience critique par des processus d'éducation politique et populaire • Bloc thématique 3: Proposer des alternatives africaines au développement structurel et à la justice climatique • Bloc thématique 4: Dirigé par les communautés de première ligne qui racontent leurs histoires et élèvent leurs voix, leurs aspirations et leurs demandes • Bloc thématique 5: Thèmes communautaires-nationaux liés à un récit continental, • Actions de solidarité - pour créer des réseaux nationaux, continentaux et mondiaux de personnes, de mouvements, d'organisations et d'institutions partageant les mêmes idées, pour la solidarité et le soutien.

PACJA a piloté la mise en œuvre du cadre de plaidoyer pour la COP27 et au-delà au cours de l'année, avec un grand succès et un certain nombre de leçons et de statuts pertinents, notamment:

- i. Le succès de tout processus de COP dépend d'une meilleure organisation, d'un engagement clair dans les processus pré-COP clés et stratégiques qui donnent le ton et l'ordre du jour des COP, y compris les SB, les CMAE, la SAC, la CCDA et d'autres processus. La PACJA a démontré sa capacité à exercer une influence beaucoup plus ciblée à la CMAE avec les groupes majeurs et les principales parties prenantes comme point d'entrée pour influencer la position des continents sur les questions prioritaires pour la CdP27.
- ii. La mobilisation des blocs d'influence clés a contribué à la réussite de la mise en œuvre de ce cadre de plaidoyer. Les jeunes, qui ont été bien mobilisés, étaient en position de mener à bien des processus très impactants partout.
- iii. Le renforcement des partenariats avec les principaux décideurs politiques à tous les niveaux a largement déterminé le niveau de réussite de notre engagement collectif. Un chemin significatif a été parcouru pour forger des modalités de travail avec les institutions au niveau panafricain et il y a beaucoup plus de latitude pour mener l'engagement au niveau national.
- iv. Il y a une synergie croissante dans l'analyse et le verdict sur un certain nombre de questions grâce à l'engagement croissant avec les détenteurs de devoirs à travers l'Afrique.
- v. Engager les médias et promouvoir la prééminence des récits africains à travers tous les acteurs médiatiques lors de la COP27, en veillant à ce que les priorités de l'Afrique au sein de la COP soient bien articulées et mises en avant dans tous les espaces.

Il existe une latitude pour renforcer les capacités des ex-NSSCJ par le mentorat et la connexion de leurs pays au groupe de négociateurs existant pour intégrer les récits de justice climatique dans les négociations sur le climat. De plus, il existe des approches critiques dans le cadre qui n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient, notamment la recherche et les litiges. Notre travail consiste à renforcer l'organisation d'autres blocs critiques, notamment les femmes et les éleveurs.

Certainement, il y a des domaines qui nécessitent un alignement interne fort, y compris le renforcement de notre engagement thématique technique avec la CCNUCC, une action opportune dans le renforcement des capacités du leadership politique, une plus grande internalisation et intégration de notre plan et stratégie de plaidoyer dans les processus au niveau national, le renforcement de notre base de preuves pour mieux faire avancer notre cause parmi l'AGN, et le développement d'une plateforme pour tenir les pollueurs légalement responsables.

Ce cadre de campagne était conçu pour aller au-delà de la COP27, c'est-à-dire au-delà de l'année 2022, et les priorités de plaidoyer pour l'année 2023/ COP28 continuent donc de s'appuyer sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette stratégie au cours de l'année 2022.

2. L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE

Le mandat climatique de PACJA est mis en œuvre dans un contexte évolutif et dynamique qui informe constamment notre positionnement et nos approches pour exercer une influence beaucoup plus large. Etant donné qu'il n'est pas possible de saisir tous les changements et toutes les tendances dans le contexte et que le monde est dynamique, les questions contextuelles suivantes sont importantes:

Le contexte géopolitique mondial défini par la crise entre la Russie et l'Ukraine, qui continue de peser sur la capacité des pays de l'UE à répondre à leurs besoins énergétiques, et les efforts déployés par les pays de l'UE et, dans une large mesure, par le monde, pour se relier sur des formes d'énergie non polluantes. Ce contexte géopolitique a continué à encourager l'ouverture de nouveaux gisements de pétrole, la réouverture de mines de charbon qui étaient fermées dans certaines parties de l'Europe et l'exploration offshore de ressources pétrolières, y compris aux Etats-Unis, non pas pour exploiter un marché lucratif, mais pour en limiter l'approvisionnement.

L'augmentation de la faim dans le monde, en grande partie due à l'effondrement des systèmes d'approvisionnement alimentaire à la suite de la guerre en Ukraine et, dans le contexte de l'Afrique, à la fréquence croissante des phénomènes climatiques extrêmes entraînant de mauvaises récoltes et des pertes massives de bétail. La détérioration croissante des ressources en eau due à la pollution et à l'assèchement des réserves d'eau ne fait qu'aggraver ce défi.

La crise croissante de la dette dans de nombreux pays africains et d'autres pays moins développés, associée à la nécessité croissante d'investir une part importante du PIB (5 à 9 %) pour soulager les populations souffrant des formes les plus graves de pertes et de dommages, est également un contexte qui nous concerne. Ce transfert de ressources du développement général à la lutte contre la crise climatique va à l'encontre de l'esprit de l'accord de Paris.

Globalement, les émissions mondiales augmentent, ce qui contribue directement à l'augmentation des températures mondiales à un niveau sans précédent. En 2022, des extrêmes climatiques sans précédent (inondations, crise de sécheresse dans la corne de l'Afrique, cyclones et températures anormalement élevées) continueront d'entraver la mise en œuvre du mandat d'adaptation pour le continent.

La COP28 se déroulera dans un contexte assez difficile. Tout porte à croire que le pays hôte de la COP28 changera probablement les conversations et la protection des économies dépendantes du pétrole. La nomination d'Al Jaber, un magnat du pétrole, à la présidence de la COP28 est une première indication que les OSC et les acteurs de bonne volonté doivent relever la barre de l'engagement si l'on veut que les questions prioritaires pour l'Afrique trouvent un espace équitable dans les processus de dialogue au cours de l'année et au sein de la COP.

Les pays développés n'ayant pas réussi à concrétiser l'engagement de 100 milliards de dollars, on tente d'attribuer le manque à gagner à l'incapacité de mobiliser les acteurs du secteur privé pour combler le fossé. Pourtant, à l'inverse, le PACJA prend note de la centralité croissante de l'intérêt du secteur privé dans les processus internationaux de négociation sur le changement climatique. Les Etats-Unis ont affronté les



Les participants de la CP27

dirigeants africains en leur demandant de réformer leur paysage politique afin d'accueillir davantage des investissements privés dans la réponse au changement climatique. Bien entendu, la réticence des pays développés à investir des fonds publics dans la lutte contre le changement climatique en Afrique est à l'origine de cette incitation à revoir les politiques afin d'offrir des opportunités attrayantes aux acteurs du secteur privé des Etats-Unis et de l'Union européenne pour élargir leur sphère d'activité. Cela va à l'encontre de l'esprit du langage de l'Accord de Paris et cette poussée est fortement soutenue par de puissants lobbies et avance de fausses solutions au changement climatique.

Les effets persistants de la pandémie de COVID-19 continuent de se manifester dans les économies des pays moins développés. La plupart des pays africains continuent en effet à subir les chocs de la pandémie de COVID-19. Il y a un changement de narration dans les conversations, ce qui recoupe le net zéro, la transition juste, les appels croissants pour les combustibles fossiles, y compris un appel particulièrement fort pour que l'Afrique utilise son charbon et ouvre des usines à charbon.

L'Alliance panafricaine le changement climatique a évalué les résultats de la COP27 dans le cadre de l'évolution du contexte. Les détails de cette analyse sont disponibles séparément, mais certaines observations générales sont instructives pour la planification de notre plaidoyer en 2023.

L'orientation générale est que la COP27 n'a pas été une COP des peuples africains comme on le pensait, ce qui découle de l'idée que les besoins africains seront prioritaires. Ainsi, l'appel à l'Afrique en tant que région ayant des besoins et des circonstances spécifiques a été réitéré, ce qui montre que l'Afrique n'est pas considérée comme une priorité. Le doublement du Fonds d'adaptation (AF) annoncé à Glasgow n'est pas apparu dans les détails lors de la COP 27. Les décisions concernant le financement de 100 milliards de dollars américains font allusion à l'atténuation alors qu'elles auraient dû se concentrer davantage sur l'adaptation. Le lien entre la transition juste et la justice climatique doit être traité avec soin afin de surmonter le chevauchement qui est en train d'émerger. Les deux questions doivent être abordées séparément car la justice climatique est une question plus large et ne doit pas être subsumée dans le seul discours sur la transition énergétique juste - elle doit traverser toutes les pistes de conversation. D'une manière générale, la COP27 a lancé la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de compensation des pertes et dommages pour l'Afrique, un processus qui doit être surveillé pour faire avancer les intérêts du continent et s'opposer aux intérêts capitalistes.

A défaut de présenter les besoins et les circonstances spécifiques de l'Afrique pour la discussion, les débats et les décisions ont manqué les perspectives critiques nécessaires pour développer les politiques et les actions climatiques mondiales nécessaires pour répondre à l'urgence des impacts du changement climatique sur le continent.

A l'horizon 2023, PACJA doit créer une dynamique en faveur de l'atténuation dans les pays du Nord. Les grands pollueurs doivent être tenus responsables de leurs actions historiques qui ont un impact sur l'Afrique, dont les émissions sont les plus faibles. Le Nord doit réduire ses émissions en tout premier lieu car, en Afrique, l'adaptation est essentielle pour construire des communautés résilientes et la conversation sur les pertes et les dommages doit se poursuivre.

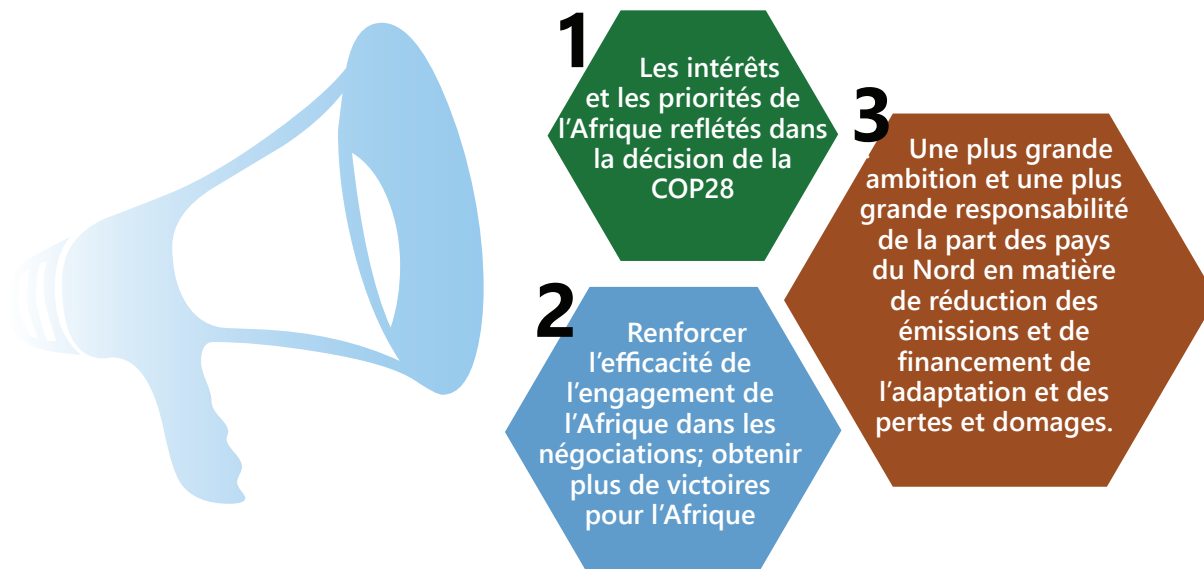
Les opportunités/les enjeux stratégiques

Ce plaidoyer pour la COP28 s'appuie sur les opportunités de sellet en tant qu'axes stratégiques d'influence, notamment:

- i. L'élargissement de la portée du discours sur la transition juste en reconnaissant davantage que la transition juste doit être spécifique à chaque cas - par secteur et par territoire.
- ii. Les décisions de la COP27 d'une importance significative pour la COP28, en particulier l'Objectif mondial pour l'adaptation, le Nouvel objectif quantifié et collectif; La COP28 comme date limite pour l'arrangement financier des pertes et de dommages.
- iii. Le GCF - AFDAP qui offre la possibilité de mobiliser des financements climatiques locaux pour des actions décentralisées.
- iv. Tendance à l'expansion des décisions qui affectent différents secteurs dans les processus de la COP – l'eau, l'agriculture, la santé, l'énergie - intégrer d'autres acteurs/renforcer les collaborations.
- v. Influencer l'application des principes de justice climatique à tous les niveaux et dans tous les secteurs dans le processus de négociation
- vi. Construire un plus grand consensus entre les différents acteurs et consolider nos blocs d'influence - Afrodescendants, système judiciaire, PAP
- vii. Le processus d'inventaire mondial comme moyen d'influencer la mise en œuvre de l'Accord de Paris en utilisant les preuves comme point d'entrée
- viii. La prédominance croissante du lien entre le changement climatique et la perte de biodiversité, les déchets plastiques, la sécurité de la propriété foncière – l'intersectionnalité et le renforcement des capacités.
- ix. La stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique 2022 - 2032
- x. Les relations clés qui ont été développées avec les principales institutions africaines, y compris avec le groupe de négociateurs africains progressistes.

3. LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PRIORITÉS POUR 2023

En 2023, PACJA axera ses priorités en matière de plaidoyer sur les points suivants:





Campagne de la justice climatique

Pour éviter toute ambiguïté, les intérêts et les priorités de l'Afrique comprennent une transition juste éclairée par l'Afrique et menée par l'Afrique dans tous les espaces de négociation, le doublement du financement de la réponse climatique, la mise en place d'un mécanisme de financement pour les pertes et les dommages et la promotion de l'Afrique en tant que région ayant des besoins et des circonstances spéciaux.

Le plan de plaidoyer vise des résultats spécifiques:

- a. Les décisions de la COP28 reflètent l'ensemble ou la plupart des besoins et des priorités de l'Afrique, grâce à une meilleure prise en compte des besoins et de la situation particulière de la région.
- b. Les pays développés doivent rehausser leur ambition de réduire les émissions dans les proportions nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et fournir des ressources sous forme de subventions aux nations en développement pour qu'elles remplissent leurs engagements en matière de CDN.
- c. L'adaptation fondée sur les besoins est élevée dans les politiques climatiques mondiales et attire au moins deux fois les niveaux actuels de financement de l'adaptation.
- d. Le financement de la lutte contre le changement climatique reflète l'urgence et l'ampleur des besoins en matière d'adaptation, des pertes et dommages et de l'atténuation dans les pays en développement, et est facile à obtenir
- e. Les perspectives africaines influencent les débats, les décisions et les actions sur la transition juste.
- f. Les principaux blocs d'influence en Afrique et dans d'autres régions amplifient les voix africaines.

Les approches stratégiques pour promotion de l'influence

Sur base des leçons apprises au cours de la première année de mise en œuvre du cadre de plaidoyer « En route vers la COP27 et au-delà », les approches clés de la mise en œuvre de 2023 avec une plus grande précision et des ajustements si nécessaire sont présentées ci-dessous:

1. La recherche et l'analyse

L'accent sera mis sur la production d'éléments probants pour influencer les processus clés et stratégiques de la CCNUCC liés à l'inventaire mondial, à l'objectif mondial en matière d'adaptation et au Nouvel objectif collectif et quantifié.

2. Le plaidoyer et la politique

- Le processus d'influence transversale lié à tous les processus clés et stratégiques pour les négociations sur le changements climatique.

3. Les actions de campagne directes et indirectes

L'action de campagne créative pour reprendre la campagne du flambeau de la justice climatique s'articule autour de la génération de preuves et des voix au niveau de la communauté; les stratégies de campagne pour les initiés. En outre, PACJA explorera le potentiel d'une campagne en ligne en 2023 liée aux moments stratégiques clés de la COP28 et de l'intersession de Bonn.

4. Le soutien aux négociateurs lié à l'AGN

- PACJA continuera de s'appuyer sur les collaborations existantes avec l'AGN tout en explorant les possibilités de renforcer la capacité des jeunes à renforcer l'AGN dans les processus de négociation.

5. Le renforcement des capacités dans tous les cadres d'acteurs

- Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des systèmes de gouvernance décentralisés, du Parlement panafricain (PAP), à l'exploitation du potentiel de jurisprudence progressive du pouvoir judiciaire en orientant les juges sur les questions de justice climatique, au développement continu des capacités des groupes communautaires et au traitement des lacunes en matière de capacités des médias, en particulier des médias vernaculaires.

6. Le renforcement des réseaux/ des coalitions

- L'accent sera davantage mis sur la consolidation des blocs d'influence en ciblant l'organisation et la sensibilisation des femmes, des éleveurs, des agriculteurs et d'autres groupes exclus. Au sein des réseaux et des coalitions, PACJA investira massivement dans la recherche d'un plus grand consensus. Consolider nos principaux blocs d'influence en Afrique et dans les pays du Nord qui amplifient les voix africaines.

7. L'amplification du rôle des médias et des communications

il s'agit d'un processus continu

8. L'action juridique

En collaboration avec le pouvoir judiciaire, PACJA s'efforcera d'avancer des preuves pertinentes pour les litiges stratégiques et la mise en place de principes directeurs aux niveaux national et mondial. L'alliance, en collaboration avec d'autres coalitions, explorera principalement le créneau des décisions de fixation des priorités dans les négociations sur le climat,

Cette stratégie met en évidence un certain nombre d'éléments nouveaux, notamment: un engagement plus profond dans les dialogues avec la CCNUCC; un plus grand leadership des PND/ pays dans le processus d'influence; des engagements plus profonds dans le développement de la jurisprudence en matière de justice climatique; l'amplification de la solidarité nord-sud dans les campagnes; et une transition juste qui traverse tous les courants de négociation.

4. LES ACTIVITÉS SPECIFIQUES POUR 2023 SOUS DIFFÉRENTES QUESTIONS THÉMATIQUES



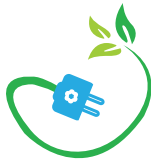
a. Le financement climatique et le renforcement des capacités

- ✓ L'opérationnalisation du fonds pour les pertes et les dommages
- ✓ Les pays développés démontrent comment les 100 milliards de dollars seront distribués conformément au pacte climatique de Glasgow.
- ✓ La déclaration des pays en développement à respecter leur engagement de doubler le financement de l'adaptation à Glasgow d'ici à 2025
- ✓ L'adoption d'un nouvel objectif collectif quantifié au-delà de l'engagement de 100 milliards de dollars américains
- ✓ L'amélioration de l'accès aux fonds climatiques pour l'Afrique



b. L'adaptation et l'agriculture

- ✓ L'Objectif mondial ambitieux en matière d'adaptation est adopté lors de la COP28.
- ✓ Commitments on doubling of adaptation finance relative to 2020 levels are secured in COP28
- ✓ Le travail conjoint quadriennal de Sheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est fondé sur les aspirations de l'Afrique.
- ✓ L'agenda d'adaptation mené localement et sa politique sont avancés dans le cadre de l'adaptation lors de la COP28.



c. L'énergie et les transitions justes

- ✓ Le lien entre la transition juste et la justice climatique se reflète dans les décisions de la COP
- ✓ Les décisions de la COP28 élargissent le discours sur la transition juste pour y intégrer d'autres secteurs tels que l'agriculture, la forêt, l'eau, l'économie, etc.
- ✓ Des discussions sur les actifs bloqués sont lancées lors de la COP.
- ✓ Un langage plus fort sur l'élimination progressive de tous les combustibles fossiles dans la décision de la COP28
- ✓ Une décision est adoptée lors de la COP28 sur l'accès à l'énergie pour l'adaptation et le renforcement de la résilience (usages productifs, cuisson propre, etc.).
- ✓ Le déploiement accéléré des énergies renouvelables sur le continent



d. Les pertes et dommages et le genre

- ✓ L'opérationnalisation du réseau de Santiago, y compris les arrangements d'hébergement, la réflexion sur la formation du conseil consultatif régional et sur l'équilibre entre les sexes du cadre de Santiago.
- ✓ Une décision de fond est prise lors de la COP28 sur l'actualisation du financement de la facilité pour les pertes et dommages, sur la base des résultats du comité de transition.
- ✓ Un agenda permanent sur le financement des pertes et les dommages
- ✓ Un financement des pertes et des dommages qui tienne compte des réalités de genre, en particulier de l'accès des femmes à l'éducation et à la formation.



e. Le renforcement des capacités

- ✓ Les pays et les OSC ont une meilleure capacité à mettre en œuvre la réponse climatique
- ✓ L'amélioration de l'accès au financement destiné au développement des capacités des OSC sur le continent

5. LE PLAN DE PLAIDOYER 2023 - MATRICE D'ACTION

Domaine thématique	Les résultats à atteindre	Résultats intermédiaires / parcours au changement	Actions clés (au niveau national et régional)
Financement du changement climatique	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'opérationnalisation du fonds pour les pertes et les dommages 2. Les pays développés démontrent comment les 100 milliards de dollars seront distribués conformément au pacte climatique de Glasgow. 3. Commitment by developing countries in meeting their Glasgow doubling the Adaptation finance commitment to materialize in 2025 4. L'adoption d'un nouvel objectif collectif quantifié au-delà de l'engagement de 100 milliards de dollars américains 5. L'amélioration de l'accès aux fonds climatiques pour l'Afrique 	<ol style="list-style-type: none"> i. Des stratégies et des plans clairs parmi les acteurs climatiques du continent sur la meilleure façon d'influencer le financement climatique pour qu'il fonctionne pour le continent. ii. Un comité permanent sur le financement du climat se prononce sur la définition du financement du changement climatique iii. Les décisions critiques de la COP27 relatives au financement du climat sont suffisamment influencées par les preuves et l'engagement collectif de tous les acteurs (« Nouvel objectif collectif et quantifié », « L'objectif mondial sur l'adaptation », « Le Financement des transitions »). iv. Le renforcement de la solidarité et de l'influence Nord-Sud vers 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des forums pour sensibiliser le grand public et les décideurs politiques aux questions clés en jeu et renforcer les capacités en matière de financement du climat. • Organiser des campagnes sur les questions injustes liées au financement du climat • Développer des indicateurs sur le financement du climat • Engagement actif du groupe thématique sur le financement du climat dans les processus clés de la préparation de la COP28, aux côtés d'autres organes. • L'analyse et le suivi des engagements pris par les pays développés et l'organisation de campagnes en ligne ciblant les mauvais payeurs. • Renforcer les actions de campagne sur le terrain visant à accroître la demande de responsabilité et à augmenter le flux de FC vers les communautés de première ligne. • Former et renforcer l'organisation des acteurs du financement climatique sur le continent afin qu'ils puissent mieux exercer leur influence dans la recherche du financement climatique.
		<ol style="list-style-type: none"> v. un engagement financier ambitieux vi. Les parties prenantes du financement du climat sur le continent sont mieux organisées et plus stratégiques dans leur engagement grâce à des structures telles que l'AF-DAN. <p>Le renforcement de la participation des acteurs du financement du climat au conseil d'administration du FEM et du Fonds mondial de lutte contre le changement climatique afin d'informer le processus de la COP28 (OSC, jeunes, femmes).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et partager les soumissions avec les gouvernements et la CCNUCC sur le Nouvel Objectif Collectif Quantifié, l'Objectif Mondial sur l'Adaptation. • Organiser des forums pour faire connaître nos soumissions aux comités pertinents de la CCNUCC. • Engager le comité de financement climatique dans le processus de préparation des rapports bi-annuels sur les progrès réalisés pour atteindre les 100 milliards de dollars. • Développer un document sur les engagements/le discours en matière de financement climatique afin de soutenir le processus d'influence.
Transition juste et l'énergie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le lien entre la transition juste et la justice climatique se reflète dans les décisions de la COP 2. Les décisions de la COP28 élargissent le discours sur la transition juste pour y intégrer d'autres secteurs tels que l'agriculture, la forêt, l'eau, l'économie, etc. 3. Des discussions sur les actifs bloqués sont lancées lors de la COP. 4. Un langage plus fort sur l'élimination progressive 	<ol style="list-style-type: none"> i. Meilleure compréhension par les acteurs du changement climatique des implications des transitions justes dans tous les secteurs ii. Renforcement de la recherche et des données factuelles pour faire progresser la transition juste (matrice minière) iii. Compréhension partagée et création d'un récit à partir de la perspective africaine iv. L'accès à l'énergie pour l'adaptation et le renforcement de la résilience est mis en avant dans les décisions de la CCNUCC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des dialogues avec un large éventail d'acteurs dans le but d'améliorer leur compréhension de la transition juste et de permettre aux citoyens d'agir en exigeant une plus grande participation dans le secteur de l'énergie par des systèmes énergétiques décentralisés centrés sur les personnes. • Organiser «Notre propre COP» pour sensibiliser la communauté aux impératifs d'une transition juste. • Table ronde multipartite sur diverses questions clés relatives à l'énergie et à la transition juste • Conférence panafricaine sur la transition juste pour l'Afrique • Evènements parallèles pendant les moments clés

	<p>de tous les combustibles fossiles dans la décision de la COP28</p> <p>5. Une décision est adoptée lors de la COP28 sur l'accès à l'énergie pour l'adaptation et le renforcement de la résilience (usages productifs, cuisson propre, etc.).</p> <p>6. Le déploiement accéléré des énergies renouvelables sur le continent</p> <p>7. La démocratie énergétique en Afrique est renforcée par une meilleure gouvernance</p>	<p>v. Les principaux décideurs politiques font avancer notre position sur la transition juste</p> <p>vi. Les priorités de la communauté reflètent le récit de la transition juste</p> <p>Sensibilisation accrue des communautés et des autres parties prenantes aux questions et aux récits relatifs à la transition équitable</p> <p>vii. Renforcement de la capacité des médias à promouvoir le récit de la transition juste en Afrique</p> <p>viii. Les institutions de gouvernance de l'énergie en Afrique prennent des mesures pour réformer les tarifs et les politiques dans le secteur afin de rendre l'énergie plus abordable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publications (document sur la manière dont les jeunes peuvent favoriser une transition juste, exposé de politique, fiche d'information, études ou recherches, etc.) • Formation des médias sur les enjeux de la transition juste et de la promotion de la justice énergétique en Afrique • Sensibilisation des médias (articles d'opinion, interviews et publicités) • Productions médiatiques (micro-documentaires et podcasts) Campagnes (en ligne et hors ligne) • Conférence des jeunes sur la transition juste • Entreprendre une étude pour montrer ce que la transition juste signifie pour l'Afrique afin d'éclairer les débats politiques. • Entreprendre des actions d'éducation du public dans le but d'accroître la compréhension et la demande de transition juste (utilisation des langues vernaculaires, etc.). • Organiser des dialogues avec les principales parties prenantes du secteur de l'énergie afin d'influencer la mise en œuvre d'actions menées localement pour traiter la question de la justice énergétique.
Adaptation et agriculture	<p>1. L'objectif mondial ambitieux sur l'adaptation est adopté lors de la COP28</p> <p>2. Des engagements sur le doublement du financement de l'adaptation par rapport aux niveaux de 2020 sont</p>	<p>i. Renforcement de la participation du public et des principales parties prenantes aux processus de dialogue sur l'objectif mondial en matière d'adaptation</p> <p>ii. Les secteurs de l'agriculture et de l'eau sont au cœur du</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et éduquer les différentes parties prenantes sur les processus clés afin de renforcer leur participation à tous les processus clés en matière d'adaptation et d'agriculture. • Développer des documents de synthèse et des publications mettant en avant les priorités • Organiser des conférences et des dialogues sur les questions clés de l'adaptation et de l'agriculture
	<p>obtenus lors de la COP28.</p> <p>3. Le travail conjoint quadriennal de Sheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est influencé par les aspirations de l'Afrique.</p> <p>4. L'agenda d'adaptation mené localement et sa politique sont avancés dans le cadrage de l'adaptation lors de la COP28.</p> <p>5. Les gouvernements nationaux sont responsables de leurs engagements sur l'adaptation.</p>	<p>discours sur l'adaptation du continent</p> <p>iii. Les communautés de producteurs agricoles organisées (femmes, éleveurs, pêcheurs) sont à la tête de l'intégration de l'agriculture dans l'agenda de l'adaptation.</p> <p>iv. Un plaidoyer fondé pour un plus grand engagement lors de la COP28 grâce aux actions de campagne pour les communautés en première ligne.</p> <p>v. Mettre en valeur le rôle de l'agroécologie et d'autres solutions basées sur la nature dans l'adaptation</p> <p>vi. Promouvoir la coordination entre les ministères des finances, des ressources naturelles et de l'environnement afin de mieux aligner les actions et les budgets des programmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des événements adaptés aux opportunités mondiales pour faire avancer les questions relatives à l'adaptation, à l'agriculture et à l'eau dans des espaces tels que la conférence mondiale sur l'eau, entre autres. • Dialoguer avec les ministères de tutelle pour intégrer l'agenda d'adaptation de l'eau et de l'agriculture dans les structures et les programmes existants afin d'amplifier la portée de l'influence. • Organiser une conférence sur l'adaptation accélérée de l'agriculture en Afrique afin de créer une dynamique politique sur les questions politiques clés. • Renforcer les capacités des parlementaires et consolider leur réseau pour faire avancer la législation sur le climat qui favorise les impératifs d'adaptation. • Soutenir l'analyse au niveau national, telle que les fiches d'évaluation visant à produire des preuves pour responsabiliser les gouvernements. • Cartographier les cadres d'adaptation existants et les progrès réalisés dans leur mise en œuvre afin d'influencer l'action locale et le processus mondial d'inventaire. • Mener des études pour établir la vérité sur les conséquences du changement climatique dans le secteur de l'eau. • Effectuer une évaluation non forcée des coûts, des avantages et des implications sociales et environnementales de l'investissement et de la pratique d'une agriculture résiliente au changement climatique.

Pertes et dommages	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Opérationnalisation du réseau de Santiago, y compris les modalités d'accueil, en tenant compte de la formation du conseil consultatif régional et de l'égalité des sexes dans le cadre du réseau de Santiago. 2. Une décision de fond est prise lors de la COP28 sur l'actualisation du financement de la facilité pour les pertes et dommages, basée sur les résultats du comité de transition. 3. L'agenda permanent sur l'accord de financement des pertes et des dommages 4. Un financement des pertes et dommages qui prend en compte les réalités de genre, en particulier l'accès des femmes. 	<ol style="list-style-type: none"> i. La qualité des soumissions et des engagements de PACJA et de ses partenaires dans les processus pré-COP28 sur les pertes et dommages. ii. Le comité transitoire adopte une majorité de soumissions en provenance d'Afrique iii. Amélioration des rapports sur les pertes et dommages et du partage d'informations au niveau national iv. Les acteurs humanitaires sont mobilisés pour réagir aux urgences climatiques, amplifier les problèmes et plaider en faveur de la responsabilité. v. Avancer pour un équilibre dans la représentation régionale et de genre dans l'organe consultatif du Réseau de Santiago vi. Plus de sources de financement public sont identifiées pour soutenir l'agenda des pertes et dommages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des dialogues et consolider nos soumissions au Comité transitoire/SNLD et au plan de travail de Glasgow pour assurer que leurs recommandations reflètent les points de vue/aspirations des populations africaines. • Connecter et amplifier les voix des communautés en première ligne de la crise climatique avec les décideurs politiques à tous les niveaux, y compris les possibilités d'accès au financement. • Entreprendre des études/ documenter des études de cas sur les pertes et dommages afin de collaborer et d'enrichir les rapports du GIEC. • Organiser une conférence panafricaine sur les pertes et dommages afin d'élaborer un plan d'engagement dans le cadre du programme des pertes et dommages, y compris la consolidation des données disponibles sur les pertes et dommages. • Faciliter les sanctions climatiques prises par les citoyens à l'encontre du gouvernement et d'autres acteurs. • Faciliter les actions de campagne visant à renforcer l'appel à la responsabilité des organismes, y compris des entreprises, dont les actions aggravent le contexte des pertes et dommages pour les communautés locales. • Retrait de la légitimité des forums nationaux multipartites de PACJA sur les pertes et les dommages • Engagement dans les processus de réunion des comités chargés des pertes et dommages • Renforcer l'organisation panafricaine sur les pertes et dommages en convoquant des
			<ul style="list-style-type: none"> processus conjoints de planification avec les acteurs humanitaires • Former les membres de l'alliance aux approches méthodologiques dans la conduite d'études sur les pertes et dommages afin d'améliorer leur contribution au GIEC et de renforcer les propositions au niveau national.
Renforcement des capacités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les pays et les OSC ont une meilleure capacité à mettre en œuvre la réponse climatique 2. Amélioration de l'accès au financement destiné au développement des capacités des OSC du continent 	<ol style="list-style-type: none"> i. Une compréhension claire des besoins de renforcement des capacités pour l'Afrique ii. Les OSC ont une meilleure capacité à mener l'agenda de plaidoyer pour l'Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'action pour l'autonomisation climatique (ACE) en décidant d'un point focal au niveau national. • Analyser les lacunes des capacités au niveau national pour informer les fonds de renforcement des capacités; • Engager les médias et renforcer leurs capacités dans le domaine de la justice climatique • Poursuivre les efforts de mobilisation, d'organisation des mouvements et de formation des groupes clés sur la justice climatique afin de consolider les principaux blocs d'influence. • Renforcer les capacités techniques de ces groupes par des formations physiques et en ligne sur des questions thématiques clés. • Constituer des groupes de négociation de base et lancer des formations physiques et en ligne sur différents thèmes. • Recruter et former des jeunes intéressés par la poursuite des négociations climatiques en tant que négociateurs.

	Moments stratégiques	Des approches nouvelles et innovantes
Financement climatique et	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunions du G7 2. Réunions du G20 ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogues politiques et engagement stratégique sur le financement de la lutte contre le changement climatique

renforcement des capacités	<ol style="list-style-type: none"> 3. Réunions des banques multilatérales de développement 4. Sommet international sur le «nouveau partenariat financier entre le Nord et le Sud» annoncé par la France: Juin (date à confirmer) 5. Conférence des donateurs pour la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le changement climatique: Allemagne, 5 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'engagement avec les blocs régionaux (AGN, groupe arabe, pays parties et engagement des parties) • Engagement stratégique auprès des médias, y compris l'utilisation des médias sociaux • Maximiser le potentiel de l'électorat des jeunes pour faire avancer le plaidoyer • Explorer les possibilités de travailler/établir des partenariats avec la présidence de la COP28 ; • Explorer l'engagement avec les tribunaux, y compris les litiges • Renforcer l'engagement avec les institutions académiques et de recherche
Energie et la transition juste	<ul style="list-style-type: none"> • Energie, industrie minière Indaba • Sommet de l'Union africaine • Energie durable pour tous • Forum sur l'hydrogène vert • Plate-forme pour une transition juste • Campagne Big Shift • Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en place des outils pour assurer le suivi de la mise en œuvre des innovations de la transition juste en Afrique. • Travailler avec les premiers utilisateurs, tels que les femmes et les jeunes, et les cibler afin de leur montrer les perspectives et les opportunités. • Renforcer l'expertise locale pour le transfert de technologie • Engagements directs avec les négociateurs sur l'accès à l'énergie et la transition juste • Profiter des espaces offerts par l'Organisation internationale du travail (OIT) pour faire progresser la compréhension de la transition juste du point de vue du travail.
Agriculture et adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence sur l'eau de l'ONU 23 • 4 ateliers dans le cadre du programme de travail Glasgow-Sherm El Sheikh sur le GGA - (premier atelier en 2023 au plus tard en mars et le quatrième atelier en 2023 au plus tard six semaines avant la COP28) • Atelier de rédaction des plans nationaux d'adaptation (PNA) pour les pays africains les moins avancés (PMA) en février 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soumission des avis au travers le portail de la CCNUCC qui est ouvert à la fois aux parties et aux observateurs pour apporter des contributions. • Apporter des contributions lors des prochains ateliers sur l'objectif mondial sur l'adaptation et l'agriculture. • Engagements directs avec les négociateurs nationaux ainsi qu'avec l'AGN. • Les sessions du SABSTA et du SBI à Bonn. • Forums intergouvernementaux • Plaidoyer dans les médias et sur d'autres plateformes.
	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence sur l'accélération de l'adaptation agricole en Afrique • La 17ème conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique basée sur la communauté, Bangkok le 22 mai. • Expo 2023 sur les plans nationaux d'adaptation: du 27 au 30 mars 2023 à Santiago du Chili 	
Pertes, dommages et genre	<ul style="list-style-type: none"> • Première réunion du comité transitoire avant mars 2023 • Deuxième dialogue de Glasgow sur les pertes et dommages - pendant le SB58 • Appel aux propositions pour l'accueil du Secrétariat du SNLD - et (23) SBs pour recommander 1 proposition d'accueil au SB58. • Les membres du Conseil consultatif de la SNLD seront élus lors de la prochaine session de l'organe ou des organes directeurs (novembre-décembre 2023). • Rapport de synthèse - 2023 • 2ème processus de dialogue sur les pertes et dommages (Lilongwe 2) • Processus d'établissement de rapports sur la CIPV • Le Centre et le Réseau des Technologies Climatiques (CTCN) 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'études de cas et création des mouvements communautaires de recherche • Utilisation des prévisions météorologiques et des données climatiques pour influencer les actions de sensibilisation • Renforcement des capacités en matière de sensibilisation et de préparation aux catastrophes • Utilisation des récits africains à travers les arts du spectacle pour transmettre la problématique des pertes et des dommages • Aborder simultanément les pertes et dommages et l'adaptation • Faire avancer la voix des groupes affectés par le changement climatique au sein de la représentation du conseil consultatif du réseau de Santiago • Renforcer notre capacité d'influence et notre accès aux données en temps réel en formant des alliances solides avec les acteurs humanitaires et d'urgence. • Engagement dans le travail de l'AGN sur l'établissement de l'agenda et les négociations

Ce plan de plaidoyer identifie des moments transversaux qui seront exploités de manière très stratégique pour mener un agenda ciblé conformément aux priorités thématiques ci-dessus. Ces espaces sont les sessions du SBSTA/SBI à Bonn, la CMAE, le sommet de l'UA, le sommet africain sur le climat, le sommet du BRICC, les réunions des CER (SADCC, CEDEAO, CEA, etc.), le CCD, le sommet du G20 qui se tiendra en Inde, l'Assemblée générale des Nations unies, le sommet sur les ODD, les processus nationaux avant et après la COP, la Semaine africaine du climat et la COP28 à Dubaï. Les approches stratégiques générales viseraient à influencer la participation directe, la publication des déclarations et l'action médiatique amplifiée dans ces espaces. Les points focaux pour l'égalité des sexes et l'Académie féministe africaine pour le changement climatique sont des espaces spécialisés pour faire progresser l'égalité des sexes.

6. LA COORDINATION DU PLAN DE PLAIDOYER 2023

Les efforts de plaidoyer seront menés par cinq bras critiques qui deviennent le pivot de l'organisation de la coordination de mise en œuvre des efforts, notamment: le Secrétariat de PACJA; les Plateformes nationales désignées, les Comités techniques thématiques issus de tous les pays, les Partenariats stratégiques et les Communications.

a. Le rôle du secrétariat de PACJA

Le secrétariat jouera un rôle de leadership dans la définition des priorités et la coordination de l'engagement consolidé de l'alliance dans les espaces critiques, y compris la coordination des actions d'influence des médias pour créer une dynamique. Le secrétariat tendra la main, cherchera à mobiliser et à créer des plateformes idéales pour exercer l'influence envisagée dans ce cadre. La conception et la coordination des actions d'influence des événements parallèles, des pré-événements et du cadre principal seront coordonnées par le secrétariat. Le Secrétariat, en collaboration avec nos partenaires stratégiques, mènera l'action de solidarité nord-sud en renforçant le pool d'alliés de PACJA tout en précisant, avec beaucoup de spécificités, les attentes de responsabilité de la part de nos alliés du Nord, y compris les liens avec les acteurs clés et stratégiques. En s'appuyant sur les résultats des comités techniques thématiques, le Secrétariat continental facilitera l'accès aux synthèses nécessaires à l'engagement efficace des PND dans le processus d'influence. Le Secrétariat



Le personnel du secretariat

tariat organisera les processus nécessaires pour permettre aux parlementaires nationaux de mieux comprendre les positions avancées et de mieux exercer leur influence dans leurs pays respectifs.

b. Les comités thématiques techniques

Cette structure n'a pas été utilisée efficacement lors de notre précédente mise en place. Dans le but de réaliser ce plan d'influence stratégique, PACJA élargit ses possibilités et sa capacité d'influence en constituant des comités thématiques techniques qui mèneront un assaut soutenu pour les processus prolongés d'engagements techniques dans tous les volets de négociation au cours de l'année et dans le processus de négociation de la COP. Ces comités, avec le soutien des responsables thématiques au niveau du secrétariat, ne se contenteront pas seulement de s'engager tout au long du processus, mais aussi serviront à combler les lacunes de capacité pour les nouveaux arrivants dans les cycles de négociation. Chacun des groupes thématiques élaborera un plan de travail annuel pour guider ses travaux et, par l'intermédiaire du responsable de la politique, du plaidoyer et de la communication, maintiendra ses engagements avec le reste des membres de l'alliance.

c. Le rôle des plateformes nationales désignées (PND)

S'appuyant sur le rôle central joué par les PND dans le succès de nos actions de plaidoyer en 2022, y compris la Campagne de la Torche pour la Justice Climatique, la conception de ce plan de plaidoyer reconnaît que des résultats beaucoup plus importants ne peuvent être obtenus qu'avec le leadership des PND. En tant que précurseur de la campagne CJT, ce plan charge les PND de diriger la consolidation de l'organisation et de la voix des blocs principaux, y compris les éleveurs, les femmes, les agriculteurs, entre autres, qui restent en grande partie moins organisés et dont les voix sont apparemment peu audibles. Les PND seront chargés d'inciter les gouvernements de leurs pays respectifs à faire en sorte que la position des OSC africaines sur diverses questions thématiques soit bien comprise et intégrée dans le processus de négociation.

Les pays entreprendront certainement certaines soumissions à la CCNUCC et à ses comités et à ses groupes de travail en ce qui concerne l'objectif global d'adaptation, l'inventaire mondial, le nouvel objectif collectif quantifié et d'autres questions thématiques. Cela inclut des positions sur diverses questions thématiques telles que discutées dans les flux de négociation. S'appuyant sur les positions panafricaines élaborées par l'alliance, les PND veilleront à ce que cette influence soit bien ancrée dans les soumissions des pays à la CCNUCC.





Plate-formes Nationales Désignées

d. Le rôle des partenariats stratégiques

L'Alliance est fière du rôle que jouent les partenariats stratégiques dans l'expansion de son influence. Dans ce but, PACJA cherchera à obtenir le soutien de ses partenaires stratégiques pour sécuriser les espaces critiques d'influence dans le Nord et parmi les décideurs, pour forger des partenariats pour élargir le champ d'action de nos campagnes, y compris les campagnes en ligne, ainsi que pour partager des analyses et des renseignements si nécessaire afin de renforcer notre capacité d'influence. Les ressources nécessaires à la réalisation de nos aspirations de campagne continueront d'être un domaine clé de collaboration.

Bien que la cartographie des principaux alliés dans le Nord ne soit pas exhaustive, cette stratégie identifie des organisations telles que GermanWatch, WWF, GeenPeace, Oxfam, Christian Aid, les clubs SIERA, les Afro-descendants, l'Institut des ressources mondiales, les organisations religieuses, la Fondation Ban Ki Moon, avec lesquelles nous pouvons collaborer pour faire avancer un plaidoyer orienté vers le Nord. L'alliance identifie un certain nombre de pays stratégiques pour l'engagement, notamment les Pays-Bas (financement climatique), l'Allemagne (financement climatique), la Suède (pertes et dommages), la Finlande (gestion forestière), la Norvège, le Danemark, l'Ecosse et la Wallonie (pertes et dommages). L'alliance catalysera la solidarité sud-nord par les programmes de plaidoyer conjoints, de recherches conjointes, de programmes d'échange, de sessions de partage des connaissances et d'actions de campagne en ligne.



e. Les communications

Dans l'esprit de la mise en œuvre du plaidoyer beaucoup plus efficace avec les communications au centre de l'influence, PACJA mettra en œuvre une stratégie de communication inclusive à l'appui de nos principaux volets de plaidoyer. A cet égard, l'unité de communication de PACJA formera une alliance de travail parfaite avec les unités de communication de nos partenaires stratégiques et tous les PND pour un impact amplifié. Dans cette configuration de communication, l'alliance et ses partenaires seront en mesure d'amplifier la communication stratégique de campagne dans tous les pays et dans tous les espaces. La communication en ligne/numérique sera mise en œuvre grâce à un leadership fort des partenariats en matière de communications dans le Sud et dans le Nord. Dans ce document, le terme «communication» est utilisé au pluriel afin de mettre en valeur la pluralité de nos forces collectives de communication issues de nos diverses unités.



UPCOMING
events

Annexe 1 : Calendrier des événements 2023

EVENEMENT	ACTIVITES STRATEGIQUES ET EVENEMENTS CLES	DATES
NSSCJ Cohorte 3: stratégie et développement du programme pour l'Ecole d'été de Nairobi sur la justice climatique	Amélioration continue de la qualité et de l'impact du programme de formation	15-20 janvier; Seychelles
Réunion de révision de l'AACJ (en marge de l'UA)	Réviser, réfléchir et renforcer les synergies entre les membres des consortiums	5 - 9 février ; Addis Abeba
Coordinateurs de la plateforme nationale/ initiatives stratégiques	Renforcer la collaboration entre les plateformes et avec le secrétariat continental	Le 10 février
Personnel du secrétariat de PACJA	Revue collective des engagements stratégiques de PACJA; processus de planification annuelle et renforcement de l'équipe et de l'action collective en vue d'atteindre l'objectif. Evénements clés 1. Retraite du personnel et du conseil d'administration; 2. Planification annuelle et avec les PND	11-12 février; Addis Abeba
Congrès général	Renforcement de la gouvernance de PACJA et de la conformité avec les attentes statutaires	13 et 14 février Addis
Pré-événements du Sommet de l'Union africaine (18 et 19 février)	Plate-forme multipartite sur l'engagement stratégique de la COP28 avec l'UA et d'autres institutions; messages stratégiques pour le sommet de l'UA	15 - 16 février Addis Abeba
Réunion du Conseil de direction continental	Orientation des membres du conseil d'administration de PACJA	Les 17 et 18
Recherche	Produire des preuves de l'influence stratégique dans tous les processus clés 1. Bilan global 2. Conditions d'investissement des BMD et comment les réformer 3. Objectif mondial d'adaptation - quantifier le déficit d'adaptation	Toute l'année
Journée mondiale des zones humides	Amplifier le rôle des zones humides dans les systèmes durables/résilients. Evénements clés: 1. Elaboration d'une déclaration au niveau régional; 2. Campagne de médias sociaux au niveau national 3. Plantation d'arbres cérémoniels avec les plateformes nationales et le conseil d'administration à Arusha.	Le 2 février

Forum régional africain sur le développement durable	Influencer la prise en compte des impératifs climatiques dans les objectifs de développement durable. Evénements clés: <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement de ClimSec -Sec Afrique 2. Cartographie des points chauds de la sécurité climatique 3. Processus de suivi et d'évaluation des OSC pour le GCF Renforcement des capacités de l'AFDAN <ol style="list-style-type: none"> 1. Dialogue de haut niveau sur l'accès au financement climatique à grande échelle 2. Renforcement des capacités des OSC sur REDD+ 	Du 28 février au 3 mars, Niger
Commission de la condition de la femme (CSW)	L'Ordre du jour détaillé (à confirmer)	6-17 mars, Newyork, Etats-Unis
Symposium africain sur les pertes et les dommages	La suite après la COP27 - Préciser les preuves sur les pertes et les dommages et les messages clés pour le Comité transitoire sur les pertes et les dommages	Lilongwe, 03 - 05 avril
Sommet du Parlement panafricain de PACJA	Renforcer le leadership stratégique du Parlement panafricain sur la justice climatique	Mai 2023 Midland, Afrique du Sud
Conférence des Nations unies sur l'eau 2023	Focus - la conférence de 2023 pour la revue approfondie à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie d'action de l'ONU pour l'eau et l'assainissement.	New York, 22-24 mars 2023
Groupe des négociateurs de l'Afrique	Encadrer les dialogues	Le 27 mars
Conférence pour l'accélération de l'adaptation agricole en Afrique (C4AAA)	Amplifier l'importance de l'agriculture et des systèmes agricoles africains dans le discours sur l'adaptation au climat et sa pertinence pour atteindre les objectifs de développement pour les femmes.	Avril à partir du 20 Nairobi
Journée mondiale de la santé	Groupe de travail « Climat et santé »	Avril (à confirmer)
Conférence avec un groupe de magistrats d'Afrique	Approche judiciaire de la justice climatique	Mi-mai
Célébration de la journée mondiale pour l'environnement	Accentuer le besoin urgent d'une plus grande responsabilisation pour l'action climatique en faveur d'un environnement résilient	Le 5 juin
Forum de renforcement de l'engagement du GCF au Rwanda	Renforcer la capacité des OSC et du GCF-AFDAP à suivre les fonds climatiques et leur participation à la réunion du conseil du GCF. <ol style="list-style-type: none"> 1. Forum pour le GCF -AFDAP sur le renforcement des approches pour influencer le GCF et le GEF; 2. Renforcement des capacités des OSC en matière de financement climatique 	Juin ; Rwanda

Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse	Accentuer la nécessité d'une action urgente sur le changement climatique pour lutter contre la désertification et la sécheresse croissantes	Le 17 juin
Intersessions de Bonn (SBSTA et SBI)	L'établissement du programme sur les questions prioritaires clés et l'agenda de la COP28 et l'influence d'un agenda pro-africain et progressiste basé sur les résultats de la COP27. 1. Table ronde technique des OSC sur les domaines thématiques clés des négociations de la COP 2. Réunion préalable au SBI avec l'AGN 3. Table ronde avec les gouvernements africains et les institutions financières multilatérales (IMF) comme la BAD sur le débat sur les actifs immobilisés.	Juin 2023 ; Bonn, Allemagne
Ecole d'été de Nairobi et la Justice Climatique - (2023 Cohorte 3 & 4 - simultanément)	Dans deux groupes, renforcer la capacité des jeunes des pays africains à mener des actions de plaidoyer fondées sur des données factuelles sur la justice climatique.	Du 3 au 14 juillet
Semaine africaine du climat	Utiliser l'opportunité offerte par le Comité consultatif africain comme un espace clé pour faire avancer l'agenda prioritaire pour l'Afrique et pour la COP28.	Juillet 2023 à confirmer
Sommet africain sur le climat	Promouvoir notre influence par des événements et des messages stratégiques	Du 02 au 04 septembre à Nairobi
La CMAE	Influencer une décision pro-africaine progressive au sein de la CMAE à travers les différents volets thématiques en préparation pour la COP28. Événements clés 1. Forum des groupes majeurs et des principales parties prenantes; 2. S'engager dans les dialogues principaux de la CMAE pour influencer les textes pour l'adoption ministérielle; 3. Renforcement des actions de campagne en s'appuyant sur la COP28.	Août/ septembre 2022 (à confirmer)
La 78ème Assemblée générale des Nations unies 2023	Consolider la position/le programme des OSC et engager les dirigeants mondiaux sur le mandat climatique	A partir du 12 septembre -
Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA 11)	Influencer le choix des priorités et l'établissement de l'agenda pour l'action panafricaine par l'intermédiaire des institutions panafricaines et des gouvernements des Etats. Événements clés: 1. Ateliers préalables au CCDA 2. Actions de campagne renforcées dans le prolongement de la COP28.	Septembre/ octobre (à confirmer)
Journées mondiales de mobilisation contre la faim	Renforcer l'appel à l'action pour améliorer la résilience des systèmes de subsistance des populations en investissant dans l'adaptation. Événements clés : 1. Journée internationale de la réduction des risques de catastrophes (deuxième semaine d'octobre) 2. Journée des femmes rurales (15 octobre) 3. Journée mondiale de l'alimentation (18 octobre) 4. Journée mondiale de la pauvreté (17 octobre)	12- 18 octobre

Action de campagne nationale avant la COP28	Des activités de renforcement au niveau national dans diverses régions afin d'agrèger et d'amplifier les voix des communautés et d'influencer les positions au niveau national. Événements clés: <ol style="list-style-type: none"> 1. Consolider le niveau national/les études de cas spécifiques et s'exprimer sur l'action nationale. 2. Actions de campagne fondées sur une campagne unique et unifiée 3. Sessions de renforcement des capacités sur les enjeux de la COP28 pour tous les acteurs 4. Renforcement des capacités de communication pour les participants clés afin de promouvoir les récits de l'Afrique dans tous les espaces. 	Septembre - novembre et décembre
Conférence sur la justice pour les jeunes et les femmes	Mettre l'accent sur les questions qui touchent les jeunes ainsi que sur les approches audacieuses pour s'engager dans une action climatique progressive au niveau national et mondial.	Novembre (à confirmer)
Action PACJA PRECOP28	Enregistrer la position des OSC africaines pour la COP28 et renforcer cette position, avant la COP28 et à Dubaï. Événements clés: <ol style="list-style-type: none"> 1. Dialogue des OSC avant la COP28 2. Action de campagne physique dans le pays hôte 3. Communiqués de presse pré-COP 	1er et 2 décembre 2023
COP 28	Renforcer l'engagement stratégique de PACJA dans le processus de négociation et promouvoir une plus grande responsabilisation pour l'action climatique dans les salles de négociation et à travers des événements parallèles et d'autres engagements stratégiques. Les événements clés: <ol style="list-style-type: none"> 1. Engagement dans les négociations (parcours de suivi) 2. Événements parallèles sur diverses questions prioritaires 3. Manifestations et défilés pour amplifier l'agenda de l'Afrique 4. Engagement avec les délégations des pays d'Afrique 	Du 03 au 15 décembre 2023
Journée internationale des migrants	Catalyser les actions climatiques mondiales - réduction des émissions, investissements dans l'adaptation et les actions réparatrices. Les principaux événements: <ol style="list-style-type: none"> 1. Webinaires sur la sécurité climatique 2. Action médiatique pour accentuer la crise des migrations climatiques 3. Action d'appel potentielle 	Le 18 décembre
Dialogues entre Afro-descendants	Développer une mobilisation et une action mondiales sur la justice climatique	En cours, tout au long de l'année

Les commentaires supplémentaires:

1. **Les priorités des partenaires stratégiques pour l'année 2023 seront, dans la mesure du possible, intégrées dans les dates clés du calendrier telles que définies ci-dessus, dans le but de promouvoir la synergie, l'efficacité et de meilleurs résultats en matière de plaidoyer.**
2. **A titre de planification, le Secrétariat Continental de la PACJA s'efforcera de collaborer avec les Partenaires et les PND, au moins 3 mois avant l'action, afin d'établir l'ordre du jour. Les PND et les partenaires sont encouragés à se montrer force de proposition.**
3. **Le Secrétariat Continental de PACJA peut soutenir techniquement les actions au niveau des pays qui sont stratégiques pour la mobilisation continentale.**






“One Africa, One Voice”
#ClimateJusticeTorch



PAN AFRICAN CLIMATE JUSTICE ALLIANCE (PACJA)

 **Continental Secretariate:**
House No, J13, Kabarnet Road
Off Ngong Road, Nairobi, Kenya

 **P.o. Box 51005 - 00200**

 **+254-20-8075808**

 **info@pacja.org**

 **www.pacja.org**